



Vente d'un terrain communal

Par **Leleu**, le **27/05/2008** à **16:33**

Le Maire d'une commune souhaite vendre un terrain.

Le propriétaire de la maison attenante à ce terrain, est-il prioritaire pour l'achat ?

Le Maire a-t-il le droit de vendre à une autre personne si la première nommée est intéressée ?

Merci